

Dégraissant rémanent pour sanitaires

I - Description :

Détergent sanitaire alcalin base de tensioactifs, pour nettoyer toutes les surfaces sanitaires.

SANI AMI nettoie en profondeur et redonne de l'éclat aux sanitaires, tout en laissant un parfum frais et agréable. Il retarde la formation du calcaire.

II - Propriétés principales :

- Nettoie en profondeur et désodorise
- Parfum fleuri rémanent
- Sans rinçage

III - Caractéristiques :

- Aspect : liquide clair
- Couleur : bleu
- Densité relative à 20°C : 1.054
- pH pur (20°C) : 12.0 13.0

IV - Avantages :

- Sans risque pour les chromes et inox
- Efficace contre les dépôts de savon, corps gras, produits cosmétiques
- Adhérence optimale sur les surfaces verticales
- Laisse un parfum frais et agréable

V - Conditionnement :

1 litre

VI - Mode d'emploi :

- Dosage :

Nettoyage au pulvérisateur : 20 ml minimum de produit dans un pulvérisateur de 750 ml rempli d'eau.

Nettoyage au seau : diluer à une concentration de 2,5%

VII - Application :

Nettoyage des surfaces au pulvérisateur :

- Dévisser le bouchon doseur sur la bouteille **SANI AMI**.
- Remplir 1 ou 2 bouchons de 20 ml en pressant la bouteille.
- Verser la dose dans un pulvérisateur rempli d'eau.
- Pulvériser sur la surface à traiter. Laisser agir et essuyer avec une chiffonnette. Rinçage inutile.

Nettoyage des sols au seau :

- Diluer le produit une concentration de 2 5% dans un seau rempli d'eau.
- Nettoyer le sol. Rinçage inutile.

Important : Avant utilisation, tester la compatibilité des matériaux sur une petite zone peu visible.

Ne pas utiliser sur des surfaces sensibles (ex : vernis, surfaces peintes, pierres naturelles, etc).

VIII - Recommandations pour la manipulation et stockage :

Manipulation :

Les recommandations complètes relatives aux précautions de manipulation et d'élimination du produit sont disponibles sur la FDS.

Uniquement pour usage professionnel.

Stockage :

conserver dans son emballage d'origine, fermé, à l'abri des températures extrêmes.

IX - Législation :

Produit de nettoyage conforme au Règlement Détergent CE 648/2004.

